

Modalités contrôle des connaissances
MASTER 2 DROIT NOTARIAL INTERNATIONAL ET EUROPEEN
Année 2025-2026

semestre 3	HEURES	ECTS	MCC
UE 1 Droit interne, international et européen de la famille		14	Écrit 4 heures
Droit interne, international et européen extrapatrimonial des personnes et de la famille	30		
Droit interne approfondi des régimes matrimoniaux et des successions	10		
Droit international et européen des successions -	10		
Droit international et européen des régimes matrimoniaux	10		
Circulation et efficacité internationale des actes	10		
UE 2 Droit des contrats et des obligations		12	
Droit et pratique des obligations (Commun M Droit notarial interne) -	20		Écrit 4 heures
Droit et pratique des avant contrats (Commun M Droit notarial interne)	20		
Droit des contrats et groupes de contrats comportant des aspects internes et internationaux	10		
UE 3 Droit des biens et des sûretés		4	
Droit de la publicité foncière (Commun M Droit notarial interne)	10		Écrit 2 heures
Droit international et européen des sûretés	10		
TOTAL	140	30	

Tous les examens de seconde session du S3 sont des oraux à la place des écrits.

semestre 4	HEURES	ECTS	MCC
UE 1 Ingénierie patrimoniale		7	
Droit international et européen des sociétés et des groupements	10	7	Séminaire / dossier
Fiscalité notariale internationale	10		
Gestion de patrimoine /ingénierie interne et internationale	30		
UE 2 Droit Immobilier		7	
Droit de la construction (Commun M Droit notarial interne)	20	7	Grand oral transversal
Droit de l'urbanisme (Commun M Droit notarial interne)	20		
Fiscalité notariale immobilière (Commun M Droit notarial interne)	20		
UE 3 Ouverture		4	
Anglais juridique	10	4	
Statuts du notariat en pays étrangers	10		
Conférences d'actualité et de droit comparé	10		
UE Professionnalisation		12	
Déontologie notariale et droit de la responsabilité professionnelle (Commun M Droit notarial interne)	10	2	
Mémoire et soutenance + stage (4 semaines)		10	Mémoire rédigé + soutenance
TOTAL	150	30	

Les épreuves de seconde session se dérouleront sous la forme d'un oral quelle que soit la forme de l'examen de première session.

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 30/09/2025 »

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master, au titre de l'année universitaire 2025-2026 »

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourront notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.